

RESPONSABILITE DE L'INFORMATION FINANCIERE

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables (IFRS) et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du Groupe ONA, et que le rapport annuel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants intervenus pendant les douze mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes annuels, ainsi qu'une description des perspectives pour l'année à venir.

Fait à Casablanca, le 29 mars 2010

Fadoua Moutaouakil
Directeur Financement et
Performance Economique



Hassan Ouriagli
Directeur Général Délégué

